

## Encore un juriste de plus

Par **Celladhon**, le **02/02/2011** à **22:47**

Bien le bonjour,

Tout d'abord, je voulais vous remercier pour ce forum que j'ai parcouru de nombreuses fois durant mes études de droit, et qui m'a servi à développé des pistes de réflexions pour mes affreuses dissertations de droit public.

Amis juriste, je me présente à vous. J'ai effectué ma licence de droit à l'université Rennes I et je suis actuellement en master II carrières publiques à Lyon III. C'est autant pour créer des contacts que pour apporter mes modestes connaissances juridiques que je m'inscris ce soir sur ce forum.

J'espère que nos interactions seront enrichissantes pour nous tous

A bientôt

Par **Yann**, le **03/02/2011** à **08:16**

[img:1rklpth1]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Messages/0005a.gif[/img:1rklpth1]

Master II carrières publiques, un futur fonctionnaire je suppose. Quels concours tu vises? FTP, IRA?

Par **x-ray**, le **03/02/2011** à **09:55**

Bienvenue à toi.

Par **Celladhon**, le **03/02/2011** à **11:31**

Je vise en priorité, la FPT, attaché ou administrateur territorial. Le poste d'administrateur m'intéresse particulièrement mais la concurrence avec sciences po Paris rend les choses plus rudes. Sinon, j'ai passé le concours d'inspecteur des douanes, emploi qui n'est pas exclu. Je

passe les IRA, mais cela ne m'intéresse pas.

J'essaye d'en passer le maximum histoire d'avoir le plus de cartes en main. Après, je ne ferme pas la porte au CRFPA. Laissons le temps au temps et soyons actifs. Je ne veux pas me cloisonner, surtout pour la fin de mes études. C'est pas le moment ou il faut se loucher.

Bonne journée

Par **x-ray**, le **03/02/2011** à **14:10**

C'est étrange ça. Pourquoi attaché territorial mais pas les IRA ? Le métier d'attaché d'administration centrale serait-il SI différent de celui d'un attaché territorial ? Pour Administrateur, je le conçois. Mais pour un attaché...

Par **Celladhon**, le **03/02/2011** à **14:27**

C'est surtout pour une histoire de progression de carrière. Le poste d'administrateur territorial est ouvert au concours externe et au concours interne pour les attachés territoriaux notamment. L'expérience que l'on acquiert en tant qu'attaché territorial est fondamentale pour devenir administrateur par la voie interne.

La fonction publique d'Etat bien que proche de la FPT en diffère par son mode de recrutement. La FPT exige des entretiens et mine de rien offre une mobilité plus grande que la FPE. Un parcours professionnel bien mené dans la FPT est à mon sens beaucoup plus enrichissant et valorisant que dans la FPE. Enfin dans la FPT, les attachés et administrateurs sont au contact direct des élus, ce qui n'est pas le cas dans la FPE. Après c'est un choix personnel. Mais à mon sens, mieux vaut pas mélanger les IRA et les centres de gestion, bien que beaucoup d'anciens attachés d'administration sont devenus attachés territoriaux.

Après peut être que je me trompe, et que des attachés d'administration centrale et d'attachés territoriaux vous diront que c'est du pareil au même. Mais à mon sens cela dépend aussi dans quoi vous voulez travailler, la FPE et la FPT ne gère pas les mêmes politiques publiques.

Par **Yann**, le **03/02/2011** à **14:33**

[img:b26jqvqg]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Messages/copain.gif[/img:b26jqvqg]  
[img:b26jqvqg]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Content/youpi-12.gif[/img:b26jqvqg]Vive la territoriale[img:b26jqvqg]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Content/pom-pom-girl.gif[/img:b26jqvqg]

Par **x-ray**, le **03/02/2011** à **15:27**

Je comprends bien. Toutefois, s'agissant de la carrière, je pourrais vous répondre qu'une

carrière d'attaché FPE bien menée, et c'est Administrateur civil au choix...

Pour ce qui est du politique, je suis d'accord. Un attaché, même en administration centrale, est souvent loin du cabinet du ministre...

Par contre, lorsque vous écrivez :

[quote="Celladhon":3qt7h5dg]

Après peut être que je me trompe, et que des attachés d'administration centrale et d'attachés territoriaux vous diront que c'est du pareil au même. Mais à mon sens cela dépend aussi dans quoi vous voulez travailler, la FPE et la FPT ne gère pas les mêmes politiques publiques.[/quote:3qt7h5dg]

Je vous répondrai qu'il y a autant de différences entre un attaché de la Direction Générale de l'Aviation Civile, chef du bureau du renouvellement des licences du personnel navigant (si, si, ça existe) et un attaché de l'EdNat en charge de l'homologation des Masters universitaires qu'il y en a entre ces deux là et un attaché territorial chef de cab du maire d'une ville moyenne. Par contre, le chef du bureau des personnels du ministère des transports a certainement un job très proche de celui d'une grosse collectivité.

Mais bon, les goûts et les couleurs...

Bonne chance quoiqu'il en soit.

Amicalement

Par **alex83**, le **03/02/2011** à **23:51**

Bonsoir,

En tout cas bienvenue sur le forum =).

Par **doui**, le **05/02/2011** à **11:52**

Bienvenue sur le forum,

Peut être s'est on croisé en cours de droit des collectivités si tu étais déjà à Lyon III en M1 ...

Par **Celladhon**, le **06/02/2011** à **12:05**

C'est fort possible. Tu parles des cours de Didier Jean-Pierre et de Karpenschiff? Peut être même que l'on se connaît bien.

Le M2 que tu fais serait-il celui de Sestier? Il paraît qu'en fin de compte, ce M2 est une bel arnaque et que l'on ne fait pas grand chose.

Par **doui**, le **06/02/2011** à **15:35**

oui je parle bien de ces cours ...

Par contre je suis dans le Master de DJP (M2 droit public des affaires), l'an dernier j'étais déjà dans le M1 droit public des affaires et avant j'étais pas à Lyon, donc il y a peu de chances que l'on se connaisse bien.

Je ne sais pas grand chose sur le Master de Sestier, donc je préfère ne rien dire ... mais effectivement j'ai entendu des histoires comme quoi il vous avait aussi fait cours en contrats publics en M1, qu'il a vendu du rêve, et que du coup certains ont préféré intégrer son master à la place de celui de DJP, et qu'ils déchantent un peu.

Par **bulle**, le **06/02/2011** à **18:04**

Bienvenue sur Juristudiant!

Par **Ilyes**, le **19/06/2014** à **18:11**

Salut, je me permets d'intervenir dans cette discussion commencée il y à 3 ans, je me risque donc peut être dans un monologue mais qui ne tente rien n'à rien n'est ce pas. Voilà, je viens de finir mon Master 1 de Droit public approfondi et j'ai déposé depuis quelques semaines mes dossiers pour intégrer différents Masters 2, pour résumer ceux ci sont éparpillés, principalement, entre mes 2 destinations favorites: Aix-en-provence et Lyon. A l'heure actuelle j'hésite encore entre 2 secteurs d'activités, si je puis dire, avocat et fonctionnaire (territorial/d'Etat), je sais je parais bien indécis on ne se refais pas ^. En tous cas je voudrais avoir vos avis/conseils sur ma situation, enfin je dois vous dire que la semaine prochaine, je passe un entretien pour le Master 2 carrières publiques de Lyon. J'espère avoir des réponses avant cette épreuve que j'appréhende depuis un moment. En tous cas merci d'avoir lu ce message et de prendre du temps pour me répondre.

Par **Celladhon**, le **19/06/2014** à **22:13**

Bonsoir,

Comme il est étonnant de recevoir un message de juristudiant sur sa boîte mail alors que ça fait bien longtemps que je ne suis pas venu sur ce site. Une bonne occasion pour me remettre dans les cours de L1 et L2...

Je vais tâcher de vous répondre bien que je fais désormais parti des "vieux". Voilà bientôt trois ans que je n'ai pas remis les pieds dans l'Université Lyon III. Les choses ont possiblement évoluées. Et mon avis ne reste que celui d'une seule personne. Je vous invite à

rencontrer autant de personnes que possible pour vous forger le vôtre.

J'ai envie de vous dire déjà que dans votre démarche, vous mélangez deux choses, à savoir le choix de votre carrière, et le choix de votre Master, bien que les deux soient intimement liés.

La bonne question aurait été : Est ce que le Master II Carrières Publiques est un bon Master pour intégrer les métiers de la fonction publique ?

Pour savoir si vous devez choisir une carrière d'avocat publiciste ou le service public, je ne peux pas vous aider. Vous devez savoir ce que vous voulez vraiment (Et oui, c'est dur!!!). En revanche, multiplier les expériences est vitale pour bien choisir.

Pour en revenir au Master Carrières Publiques, j'aurais du mal à vous dire si c'est une bonne ou une mauvaise formation. Je dirais qu'elle souffre des tares classiques de l'Université française : savoir trop théorique et souvent inutilisable, professeurs peu tournés vers le monde du travail (notamment le monde du service public qui est bien particulier), cours pas toujours adaptés aux connaissances nécessaires pour réussir les concours.

Après, certains profs sont très bons (si c'est toujours les mêmes). Les cours restent d'un bon niveau, notamment les cours de droit. Le cursus laisse la place aux interventions de différents professionnels qui viennent parler de leur travail/missions, ce qui sont souvent assez intéressantes.

La vraie question est quel concours de la fonction publique visez-vous?

Si c'est les concours type catégorie A+ (ENA, INET, commissaires aux armées etc...) Je vous dirais que ce Master ne correspondra pas à vos attentes et qu'il vaut mieux vous orienter vers des préparations dispensés dans le cadre de Sciences Po.

Si c'est les concours de catégorie A (IRA, attaché territorial, inspecteur des FP/douanes etc...) vous êtes au bon endroit mais je trouve que la formation est un peu juste, ou parfois trop spécialisée. Mais rien est impossible avec un surplus de travail personnel.

Globalement, je trouve qu'il y avait beaucoup trop de cours de droit dans ce Master préparant à des concours qui demandent généralement des connaissances juridiques bac+2/bac+3. Il aurait été à mon sens plus judicieux de dispenser dans le cadre de ce Master, des cours de gestion des ressources humaines, de politiques sociales, d'économie etc... qui sont souvent nécessaires aux concours de la FP.

Et le gros désavantage de ce genre de Master, c'est qu'il ne sert pas a grand chose en soi.

La plupart des concours de la FP (même ceux A+) exige qu'un bac+3. Si vous réussissez un concours, ce Master n'est pas une réelle plus-value.

En revanche, si vous échouez aux concours, vous vous retrouvez avec un Master qui ne vous ouvre pas les portes à un métier, puisque trop généraliste.

Je ne pourrais pas vous dire le taux de réussite des étudiants de ce Master aux concours de la FP. Et je ne pense pas que ce genre de stats soit vraiment utile.

Mais ce qui est sur, c'est que préparer un concours de la Fonction Publique demande de la préparation et du temps.

Bref, je ne sais pas si mon propos était cohérent, mais je vous invite à bien définir votre parcours professionnel (comme on dit dans le jargon) et de vous demander si tel ou tel master vous permettra de réaliser vos projets.

Posez le maximum de question aux responsables de master, ils sont là pour cela.

Enfin, si la Professeure Madame Chamard-Heim est toujours la responsable du Master II, ne vous inquiétez pas pour votre entretien. Ce n'est pas vraiment une épreuve à proprement parlé. C'est plus une discussion pour voir si vous êtes réellement motivé.

Bon courage.

**Par Ilyes, le 19/06/2014 à 22:54**

Tout d'abord, merci pour cette réponse très rapide et complète. C'est vrai que ça doit vous rendre nostalgique vous qui êtes à l'origine de ce forum créé il y a plus de 3 ans maintenant et j'imagine que vous avez bien évolué dans votre carrière.

Pour en revenir à mon message, je vous évite le récit de ma vie et vous explique pourquoi j'ai suivi ce raisonnement. Disons que mon choix de "raison" était à l'origine la fonction publique, notamment le concours d'IRA que j'ai d'ailleurs passé à Metz le mois de février dernier juste pour "tester" si je puis dire. J'ai alors découvert - même si j'ai déjà jeté un coup d'œil aux annales - que le droit avait sa place dans ce concours mais presque uniquement dans les QRC et pas dans la composition qui est beaucoup plus axée économie, culture générale ... Ce qui est bien mince comme vous le dites très bien dans votre réponse, le sujet de cette année étant: l'administration électronique, que doit on en attendre ? . J'ai donc compris que le choix du master est important voire peut être crucial dans la réussite de ce concours.

Ensuite concernant la profession d'avocat, je dois vous admettre que si celle ci m'intéresse c'est à la fois par choix et par défaut, par choix parce que, de ce que j'en sais (je vous concède que je n'en ai pas d'expérience "réelle") cette profession correspond à mes envies et mes capacités, selon moi bien sûr. Et par défaut, car pour être franc, je n'ai pas des résultats mirobolants, je ne dirais pas que je suis mauvais, mais je ne suis pas non plus un "génie" au sens où c'est seulement en travaillant beaucoup que j'obtiens de bons résultats, pour vous dire j'ai eu 11,9 pour mon master 1, après comme on dit les notes ne sont qu'un indicateur du niveau d'une personne à un moment donné, mais tout ça pour dire que je ne pense pas être à la hauteur des concours administratifs type IRA, mais peut être attaché territorial. C'est pour ça que, même si comme vous le dites carrière et Master n'ont rien à faire ensemble, j'ai cherché en fait à faire peut être, je dis bien peut être, correspondre le master qui voudra bien de moi et mon choix de carrière, je sais ça peut paraître idiot mais au moins ça me décidera peut être enfin.

Désolé si j'ai fais l'inverse de ce que j'ai dit (ne pas faire le récit de ma vie) mais je voulais profiter de l'expérience d'un plus "vieux" ^^ . Encore une fois merci à vous de lire ce message-roman et de me donner vos avis/conseils et j'espère avoir répondu à toutes les questions que vous m'avez posé mon cher Celladhon, si ce n'est pas le cas je reviendrai au galop ^^ .

PS: c'est désormais Mr Damien Catteau le responsable du Master II.

Par **Ib67**, le **05/07/2014** à **23:45**

Bonjour, je suis pré sélectionnée et j'ai passé l'entretien pour le master 2 Carrières publiques pour la prochaine rentrée mais je suis également admise à Sciences po Strasbourg. J'aimerais savoir quelle est la qualité de ce master 2 et s'il vaut mieux aller à Sciences po ou faire ce M2. Merci d'avance pour vos avis.

Par **Celladhon**, le **07/07/2014** à **09:05**

Bonjour,

Je suis sur un clavier anglais donc pardon par avance pour les fautes de frappe.

Je ne connais pas Sciences po Strasbourg. Je ne vais pas pouvoir vous conseiller la dessus. Dans quel cadre êtes vous admise à Sciences Po Strasbourg?

Et je ne comprends pas exactement ce que vous entendez par "qualité" du master 2. J'aurais tendance a vous dire que ce Master est ma fois, de bonne qualité.

Je ne vais pas vous être d'une grande utilité, malheureusement.

Avez-vous eu le temps de discuter avec Monsieur Catteau ?

Le seul conseil que je peux vous donner, c'est celui d'envisager votre bac+5 dans un parcours cohérent.

Je pense également, pour avoir suivi une année a Sciences po Grenoble, qu'il ne sert a rien de côtoyer les bancs de Sciences po juste pour acquérir le prestige de l'école, souvent assez relatif.

Enfin, il serait a mon sens plus utile d'ouvrir un nouveau sujet de discussion sur le M2 carrières publiques de Lyon dans ce forum et clore cette discussion.

Qu'en pensez vous ?

Par **em69**, le **01/08/2014** à **12:34**

Bonjour ,

Je n ai pas trouve d autres discussions ouvertes sur le m2 carrieres publiques, j en profite donc pour poster sur cette page.

J ai ete selectionnee pour ce master et en parallele pour integrer l IPAG de Lille en m1. Revenant d un an d erasmus et desirant principalement passer les concours des IRA , je ne sais pas quelle formation sera la plus utile , sachant que je n ai pas encore beaucoup d

experience professionnelle. Je ne sais pas si n ayant pas fait mon m1 en france , il ne vaut pas mieux en refaire un a l ipag ce qui me preparera aux concours en 2 ans , ou bien prendre l opportunit e du m2 carrieres publiques ce qui me permettrait d avoir un diplome si jamais je n avais pas les concours du premier coup ?

Je suis un peu perdue . Merci d avance si certains auraient quelques conseils...

Par **Fax**, le **02/08/2014**   **00:03**

Bonsoir,

Je me permets de mettre mon petit grain de sel :   ne pas oublier que s'il existe des M1 et M2 dirig es sp cialement vers les concours administratifs, il y a aussi comme en droit priv , des pr pas priv es aux diff rents concours de la fonction publique. Cela peut aussi permettre de ne pas "s'enfermer " (n'y voyez rien de p joratif) dans un master cibl  concours et de faire un master plus professionnalisant qui peut  tre un plan B en cas d' chec aux concours.....